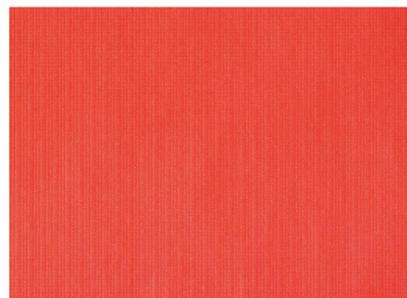


<b>Code d'article</b>	<b>232.01</b>
<b>Description</b>	<b>SETS DE TABLE</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 35</b>
<b>Date de modification</b>	04/02/2024 22:03:33



### Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE  
Dimensions 31x43 CM  
Matériel CELLULOSE  
Couleur ROUGE  
Grammage 48 G/M2  
Poids net d'une unité (g) 6,50

### Codes

Intrastat 48183000  
ITF14 18420499232017  
EAN13 8420499232010

### Colisage

**Paquet** Unités / paquet 500  
Dimensions paquet (cm) 31,00 x 42,00 x 5,00  
Poids paquet (kg) 3,50  
Volume paquet (m<sup>3</sup>) 0,0065100

Signage Triman et Info-Tri



**Carton** Unités / carton 2.000  
Paquets /carton 4  
Dimensions carton (cm) 33,00 x 44,00 x 24,50  
Poids carton (kg) 13,98  
Volume carton (m<sup>3</sup>) 0,0355740

Signage Triman et Info-Tri



**Palette** Cartons / couche 5  
Cartons / palette 25  
Conditionnement (U base x couches) 5 x 5  
Poids (kg) 373,50  
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable    Biodégradable    Cash & Carry    Encre compostable



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Compatibilités

104.65 DISTRIBUTEUR SETS DE TABLE

## Paquet image

